

Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Conseiller délégué en charge du Personnel
Mairie de Toulouse

Objet : Déploiement du télétravail

Monsieur,

Lors de son annonce du 7 décembre 2021, le Premier Ministre a rappelé les mesures nécessaires à la lutte contre la reprise de l'épidémie de Covid-19, notamment sur le sujet du télétravail.

Suite à ces annonces, la DGAFP précise dans sa dernière Foire aux Questions qu'il "*convient de faire tout l'usage possible des stipulations*" de l'accord sur le télétravail dans la fonction publique signé en juillet dernier. Il est également précisé que l'objectif est d'atteindre trois jours de télétravail par semaine dans la fonction publique.

Compte tenu de l'évolution épidémique, et conformément à l'objectif fixé par le Gouvernement, nous ne pouvons que vous encourager à déployer encore le télétravail au sein de notre Collectivité.

Dans l'attente de la diffusion d'une note de service, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général
Pascal MAYNAUD



Copies : Eric ARDOUIN – DGS, DGRH Relations Sociales